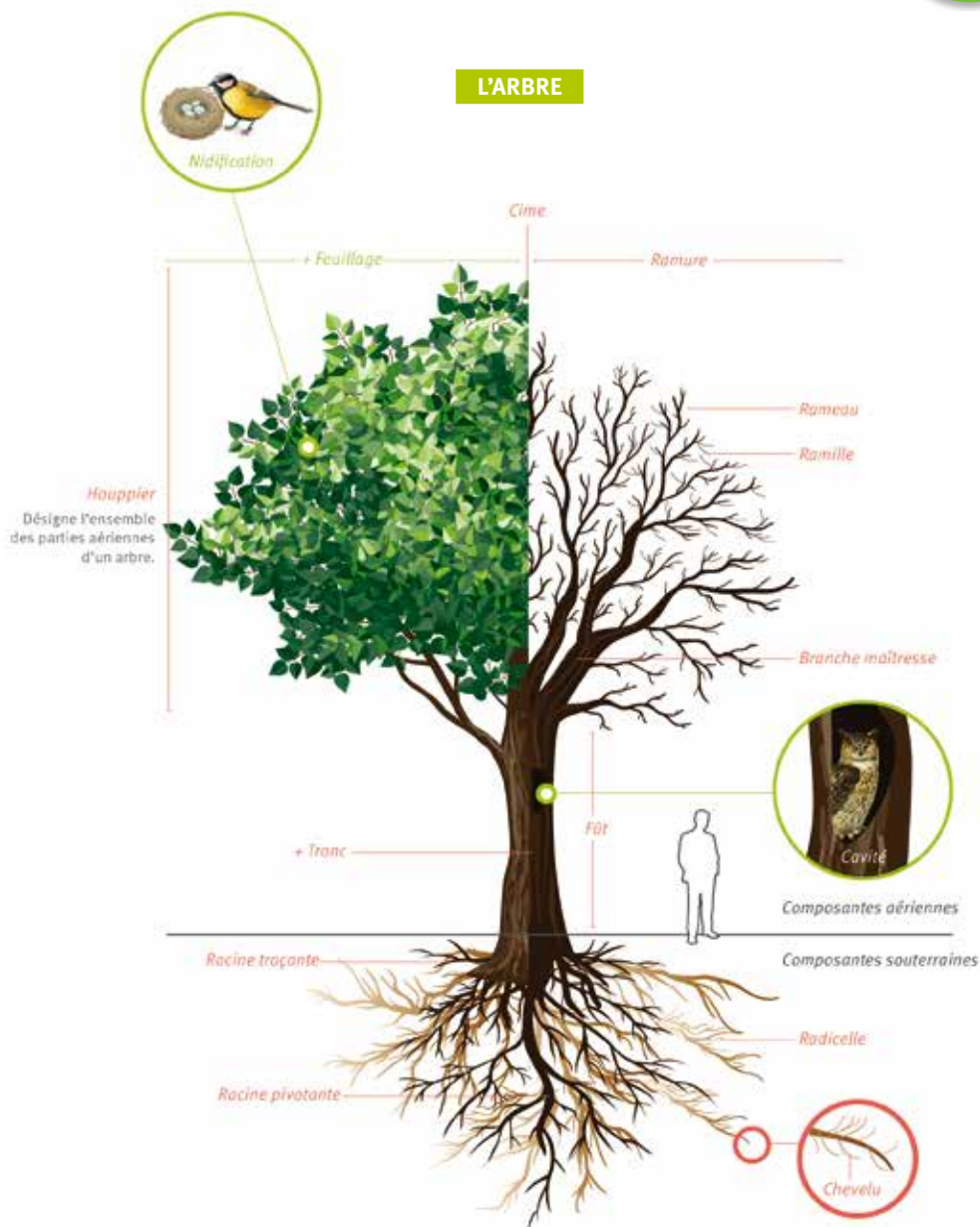
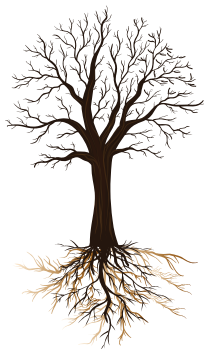


L'ARBRE



Quelle que soit sa forme, son port et sa structure, l'arbre est un être vivant aux multiples bénéfices pour l'être humain. Il représente en ville des enjeux environnementaux, écologiques, esthétiques, économiques et socioculturels. Il est donc essentiel de le protéger au quotidien. Préserver la santé, le bon développement et la tenue mécanique des arbres de la ville



Le houppier

*Lieu de nutrition (photosynthèse)
Lieu de respiration et de transpiration
Lieu d'échanges gazeux avec l'extérieur
Lieu de production de la sève élaborée*

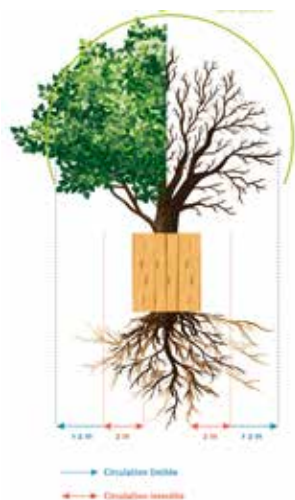
Le collet et le tronc

*Point de convergence avec l'ensemble du système racinaire
Transition entre la partie souterraine et la partie aérienne
Assure le maintien du houppier
Conducteur de la sève brute et élaborée
Lieu de respiration par échanges gazeux avec l'extérieur*

Le système racinaire

*Ancrage de l'arbre au sol
Alimentation de l'arbre en eau et en sels minéraux
Stocke les réserves de l'arbre*

Tout dommage est susceptible d'être sanctionné par la ville



OBLIGATIONS PROTECTRICES À METTRE EN OEUVRE

- Prévoir une taille (raisonnée) en amont du chantier par le service espaces verts seulement si elle est jugée indispensable.
- Aucune taille ne doit être réalisée à l'initiative des intervenants
- Interdiction de se servir du houppier comme support d'attache et/ou de fixation
- La circulation d'engins de chantier est interdite à moins de 2 mètres du tronc et limitée dans la zone de la projection du houppier au sol

Si la taille raisonnée est indispensable il y a lieu de :

- Relever les couronnes
- Réduire les branches
- Réduire le houppier
- Tailler sanitairement

LES DOMMAGES POTENTIELS

Arrachage de branches suite à un relevage du houppier non réalisé ou à une distance de circulation arbre-engin de chantier non respectée.

Risque de développement de champignons lignivores et risque de défaut mécanique.

